



**BNP PARIBAS
FORTIS**

La banque et l'assurance d'un monde qui change

Emprunt obligataire



6 ans



Droit au remboursement à 100% du capital investi (hors frais) à l'échéance



Coupon annuel de 4,145% (brut)
Rendement actuariel de 3,79% (brut)



Profil neutre à dynamique



Coupons soumis au précompte mobilier

DEME, acteur de premier plan du secteur mondial du dragage et du génie hydraulique, émet des obligations en euro.

Ces obligations sont des instruments de dette. En y souscrivant, vous prêtez de l'argent à l'Émetteur qui s'engage à verser annuellement un coupon et à rembourser le capital à l'échéance. En cas de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur, vous risquez cependant de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de ne pas retrouver le montant investi à l'échéance.

Ces obligations sont destinées aux investisseurs à même d'évaluer les taux d'intérêt à la lumière de leurs connaissances et expérience financières.

Principales caractéristiques

- ✓ Durée de 6 ans.
- ✓ Coupon annuel de 4,145% (brut).
- ✓ Sur la base du prix d'émission de 101,875%, le rendement actuariel brut est de 3,79%.

Profil d'entreprise de DEME

(Dredging, Environmental and Marine Engineering)

Le groupe belge de dragage et de génie hydraulique DEME a conquis une place de premier plan sur le marché mondial dans plusieurs disciplines hydrauliques spécialisées et complexes. L'entreprise présente un fort caractère innovant et fut tout au long de son histoire un chef de file et un pionnier de l'innovation technique.

Le Groupe peut s'enorgueillir de presque 150 ans d'expérience dans ses activités essentielles: le dragage, la récupération de terres sur la mer et les travaux hydrauliques complexes en mer et dans les eaux intérieures. Au cours de son histoire, DEME a laissé des traces positives et durables sur tous les continents en réalisant de grands travaux d'infrastructure hydraulique, tels que de nouveaux ports, des voies navigables, des aéroports, des zones résidentielles et des lieux de plaisance, des zones industrielles, des ponts, etc.

En vue de soutenir les activités de dragage et de proposer aux clients des solutions globales pour le développement portuaire et de voies navigables, le Groupe a fortement diversifié ses activités au cours des 20 dernières années. →

DEME SA, l'Émetteur des obligations, est une société holding qui combine les activités de 87 sociétés opérationnelles, filiales, sociétés affiliées, bureaux de représentation à l'étranger et antennes de marketing.

Il est recommandé aux investisseurs de prendre connaissance de l'ensemble du Prospectus, en ce compris les facteurs de risque (voir pages 28 et suivantes du Prospectus). L'attention des investisseurs est attirée, en particulier mais pas exclusivement, sur les facteurs de risque liés à la liquidité (fonds de roulement négatif de EUR -351.304.000 au 30 juin 2012), la solvabilité (au 30 juin 2012, le ratio de solvabilité s'élevait à 28,3% et la dette financière nette s'élevait à EUR 669.071.000) et la rentabilité. Ces risques découlent notamment des besoins importants de capitaux liés à l'activité même de DEME (qui connaît des phases d'investissement importantes nécessaires à l'extension et au renouvellement de sa flotte) et à son mode de fonctionnement basé sur la réalisation de projets spécifiques (qui peuvent avoir un impact déterminant sur les résultats de DEME en fonction de leur succès et qui peuvent, en cas d'échec, affecter le fonds de roulement en raison des dettes commerciales et des avances déjà engagées).

Des travaux environnementaux très spécialisés tels que l'assainissement du sol, le recyclage de boues, la réhabilitation de friches industrielles sont venus s'ajouter ainsi que des travaux offshore pour l'industrie pétrolière et gazière, l'installation de parcs éoliens offshore, l'extraction et la commercialisation de gravier et de sable pour l'industrie du bâtiment, le développement de projets, les projets relatifs à l'énergie renouvelable, ainsi que l'évacuation d'épaves et les services de terminaux et maritimes.

DEME a également développé toute une série de nouvelles techniques en vue de draguer d'une façon respectueuse de l'environnement.

DEME dispose d'un réseau de filiales et d'agences sur tous les continents. Aujourd'hui, le Groupe est actif dans plus de 50 pays et emploie 4.200 personnes dans le monde entier.

Le Groupe dispose d'une flotte de 90 navires et d'une vaste gamme d'équipements auxiliaires. Cette dernière, caractérisée par sa haute technicité et sa polyvalence, se compose de navires et gréements de toutes tailles, capables d'effectuer des activités de dragage et de génie maritime pour tous les secteurs d'activités. (Source: DEME)

"Creating land for the future" est la contribution de DEME à un monde meilleur pour les générations futures.

Avec son approche innovante, où le respect de l'environnement et le développement durable occupent le premier plan, DEME peut aborder l'avenir du développement mondial en toute confiance.

Aperçu des chiffres clés du groupe DEME

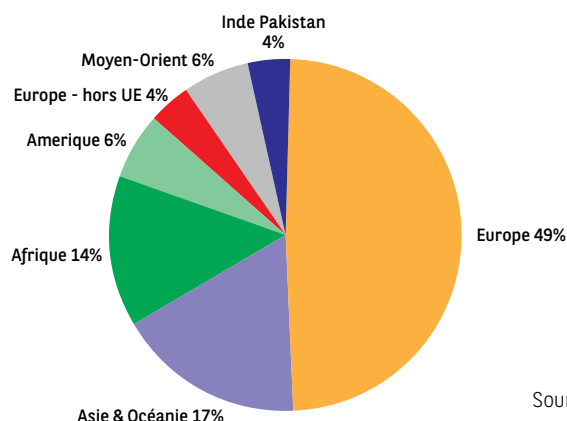
Les résultats annuels de DEME pour l'année 2011 sont repris dans le Prospectus. Vous trouverez ci-dessous les chiffres clés de l'Émetteur. Ces chiffres sont établis sur la base des règles comptables généralement acceptées en Belgique (Belgian GAAP).

En milliers d'euros	31.12.2010	30.06.2011	31.12.2011	30.06.2012
Fonds propres	621.601	660.999	693.117	726.494
Dettes financières de plus d'un an	430.428	438.847	550.637	562.910
Dettes financières nettes	478.180	597.091	580.545	669.070
Fonds de roulement	-282.260	-208.467	-323.877	-351.304

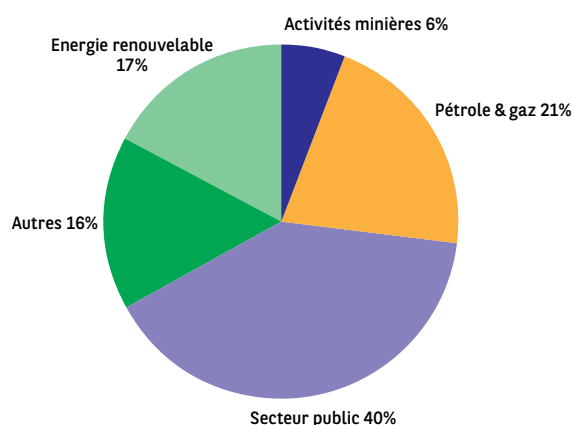
En milliers d'euros	31.12.2010		30.06.2011		31.12.2011		30.06.2012	
Chiffre d'affaires	1.800.687	100%	825.497		1.765.812	100%	904.092	100%
EBITDA ¹	291.206	16%	122.534	15%	264.724	15%	124.316	14%
Bénéfice consolidé (part du groupe)	115.833	6%	41.683	5%	107.774	6%	27.651	3%

¹ EBITDA = résultat opérationnel + dépréciations de l'exercice comptable.

DEME: chiffre d'affaires consolidé au 30.06.2012 par région



DEME: chiffre d'affaires consolidé au 30.06.2012 par activité



Source des données: DEME.

Affectation des revenus de l'Offre

DEME prévoit d'affecter $\frac{3}{4}$ des revenus de cette offre au remboursement/refinancement des dettes financières à court terme et $\frac{1}{4}$ au remboursement des dettes commerciales.



Principaux risques de cette émission

Ces obligations sont soumises aux risques liés à l'Émetteur (risque de crédit, risque relatif à la structure de la dette de l'Émetteur, risques relatifs au secteur d'activité et risque de conflits d'intérêts) ainsi qu'aux risques de marché, comme le risque de volatilité, de taux, de liquidité, etc.

- **Risque de crédit:** en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur, le détenteur d'une obligation supporte le risque de ne pas retrouver son capital à l'échéance. Au 30 juin 2012, l'Émetteur présentait une dette financière nette de 669 millions EUR (entre autres sous la forme de lignes de crédit à moyen et à long terme), qui pourrait avoir un impact négatif sur ses opérations.
- **Risque lié à la structure de la dette de l'Émetteur:** ces obligations ne sont pas garanties et sont structurellement subordonnées aux dettes des filiales, étant donné que DEME est en grande partie dépendante des dividendes et des autres revenus distribués par ses filiales. Ces dernières se financent principalement de manière autonome et pourront continuer à le faire dans le futur. Elles pourront ainsi donner des sûretés personnelles et réelles en garantie de leurs propres dettes et des dettes des autres filiales de DEME.

L'Émetteur ne peut quant à lui donner de sûretés en garantie d'instrument de dette d'une de ses filiales avec une échéance supérieure à un an pour un montant supérieur à 200 millions EUR (ou son équivalent en devises étrangères) et ce, jusqu'au remboursement des obligations. En outre, l'Émetteur est également tenu de conserver pour un montant de 600 millions EUR (correspondant à trois fois le montant maximum des obligations qui seront émises) d'actifs immobiliers libres de toute sûreté jusqu'à échéance des obligations.

Étant donné que la majorité des actifs se situe au niveau des filiales de l'Émetteur, il est par conséquent possible que le produit de la vente de ces actifs ne soit pas suffisant pour rembourser les Obligations. En outre, le montant de 600 millions d'actifs immobiliers non grevés se calcule sur base consolidée. Par conséquent, ces actifs immobiliers peuvent être détenus par une filiale de DEME ou par une joint-venture partiellement consolidée qui utilise cet actif à ses propres fins ou pour couvrir ses propres dettes. Enfin, l'Émetteur est libre de contracter des dettes supplémentaires, ce qui pourrait affecter sa capacité à respecter ses engagements envers les obligataires.
- **Risque lié à l'Émetteur:** il n'est pas exclu que le défaut de paiement de clients ou l'impossibilité de trouver des financements externes à des conditions acceptables puissent avoir un impact négatif sur la trésorerie ou la liquidité de DEME et par conséquent, sur ses activités, sa situation financière et ses résultats. Le fonds de roulement de DEME est négatif et a baissé entre le 30 juin 2012 (EUR -351.300.000) et le 30 juin 2011 (EUR -208.467.000).

Le niveau d'endettement de DEME (71,3 % au 30 juin 2012) et sa solvabilité peut avoir une influence négative sur sa capacité de remboursement. La capacité de DEME à payer ses dettes et à rembourser ses autres sources de financement dépend de ses résultats futurs, lesquels ne sont pas entièrement sous son contrôle. La capacité de DEME à rembourser les obligations à échéance et de payer les intérêts est dépendant de son EBITDA. Les marges bénéficiaires de DEME peuvent fortement varier d'un projet à l'autre. La capacité de remboursement de DEME peut ainsi être négativement impactée si sa rentabilité venait à évoluer de manière défavorable.
- **Risques relatifs au secteur d'activité:** les services multidisciplinaires et associés du groupe de l'Émetteur sont soumis à divers risques opérationnels. Il existe ainsi des risques spécifiques liés aux travaux de dragage, à la récupération des terres, aux projets de travaux hydrauliques et environnementaux. Le développement de projets présente également des risques opérationnels. Ceux-ci sont entre autres liés aux modifications de la législation, au développement de nouvelles techniques, au financement ou à l'obtention de revenus insatisfaisants des projets. Il existe également des risques liés au fait que DEME travaille dans un environnement extrêmement régulé. Il existe aussi certains risques environnementaux liés entre autres aux perturbations accidentelles de l'environnement ou à des pollutions imprévues ou imprévisibles que les entreprises du Groupe pourraient provoquer.

DEME est un acteur international. Il est donc sensible aux développements macro-économiques. Un ralentissement de la croissance ou des perspectives de croissance négatives affectant un ou plusieurs marchés sur lesquels DEME est actif peut avoir un impact négatif sur la demande de services que propose DEME. Il convient en outre de tenir compte du fait que DEME est actif dans un secteur qui requiert des investissements importants en bateaux et en équipements d'ingénierie hydraulique.

Les dossiers d'investissements dans ce secteur sont souvent complexes. DEME a besoin de forces de travail spécialisées, de cadres dirigeants et de managers. De plus, les prix des matières premières et de l'énergie constituent un élément important des coûts de DEME. Bien que la hausse des prix des matières premières et de l'énergie puisse être transférée et couverte dans certains cas, le risque que présentent les fluctuations de ces prix ne peut être totalement éliminé.

- **Risque de fluctuation du prix du titre (risque de marché):** le droit au remboursement à 100% de la valeur nominale ne vaut qu'à l'échéance. Dans l'intervalle, le prix de ces obligations fluctuera, à la hausse comme à la baisse, en fonction de paramètres tels que la santé financière de l'Émetteur, l'évolution générale des taux d'intérêt et la volatilité des marchés. De manière générale, on peut s'attendre à ce que le prix du marché des obligations baisse en cas de hausse des taux d'intérêt. L'investisseur qui voudrait vendre ses obligations avant l'échéance devra les revendre au prix du marché.
- **Risque de liquidité:** la cotation de ces obligations sur le marché non réglementé d'Alternext Brussels ne garantit pas le développement d'un marché actif permettant leur négociation. Le marché des obligations peut s'avérer limité et peu liquide, et il n'est pas possible de prévoir les cours auxquels ces obligations pourront y être négociées. L'investisseur qui voudrait vendre ses obligations avant l'échéance devra donc les vendre au prix du marché, qui pourra être inférieur à la valeur nominale.
- **Conflits d'intérêts:** les investisseurs potentiels doivent être conscients du fait que l'Émetteur est engagé dans une relation commerciale générale et/ou dans des transactions spécifiques avec BNP Paribas Fortis. Les intérêts de BNP Paribas Fortis peuvent être contraires à ceux des Obligataires. Ainsi, dans le passé, l'Émetteur a conclu, dans le cadre d'une relation commerciale normale avec ses banquiers, des emprunts et autres facilités (les "**Transactions de financement**") avec chacune des banques participant à l'émission des obligations, dont BNP Paribas Fortis. Ces facilités concernent des lignes de garantie et de crédit, ainsi que des crédits en financement d'actifs (essentiellement des bateaux). Pour les financements de bateaux, les banques ont reçu des hypothèques sur les actifs financés. Les conditions de ces Transactions de financement sont différentes des conditions des obligations. En conséquence, les banques peuvent avoir des intérêts contraires aux intérêts des obligataires pendant la durée des obligations. Ces intérêts divergents pourraient par exemple se manifester en cas de défaut d'exécution dans le cadre des Transactions de financement avant l'échéance des obligations ou en cas de remboursement anticipé obligatoire, et pourraient avoir un impact négatif sur la capacité de remboursement de l'Émetteur. À l'image des autres banques, BNP Paribas Fortis, en sa qualité de fournisseur de crédit, n'est pas tenue de protéger les intérêts des obligataires lors de l'exercice de ses droits dans le cadre des Transactions de financement. Les banques peuvent aussi engager dans le futur d'autres transactions financières avec l'Émetteur et d'autres sociétés du groupe.

Avant toute souscription, l'investisseur potentiel est invité à lire attentivement l'ensemble des facteurs de risque mentionnés dans le Prospectus (pages 28 et suivantes).

Ces facteurs de risque sont particulièrement pertinents pour une émission présentant une **longue maturité de 6 ans**.



Pour quel investisseur?

En tant qu'investisseur, vous ne devez envisager un investissement dans ce type d'instrument financier que s'il est approprié au regard de votre situation financière, de vos objectifs d'investissement et de vos connaissances et expérience.

Sur la base des critères établis par BNP Paribas Fortis, cette obligation est prioritairement destinée, dans certaines limites, aux investisseurs présentant un **profil neutre à dynamique**. Elle peut également convenir, dans des limites encore plus strictes, à des investisseurs présentant un autre profil.

Plus d'informations sur les profils d'investisseur sur www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Profil d'investisseur.

Tout investisseur est invité à faire vérifier par BNP Paribas Fortis si un tel investissement peut lui être recommandé personnellement. Avant de prendre une décision d'investissement de sa propre initiative, il est recommandé à tout investisseur de prendre connaissance du contenu du Prospectus et plus particulièrement de la section "Facteurs de risque" ainsi que de notre "Brochure d'information - Instruments financiers" disponible dans toute agence ou sur le site www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > MiFID > Plus d'infos sur MiFID.

Documentation

Le **Prospectus**, rédigé en néerlandais a été approuvé le 22 janvier 2013 par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA). Un résumé du Prospectus est également disponible en français.

Le Prospectus ainsi que son résumé en français sont tenus gratuitement à disposition dans toute agence BNP Paribas Fortis, sur simple appel au n° 02 433 41 31 ainsi que sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions et sur celui de l'Émetteur <http://www.deme.be>



Souscription

Le présent document est rédigé dans le cadre d'une **offre au public en Belgique**.

Les restrictions de vente applicables à l'émission de ces obligations sont reprises dans le Prospectus.

Le montant de l'émission est fixé à un minimum de 100 millions EUR et à un maximum de 200 millions EUR. Le montant final de l'offre sera déterminé par l'Émetteur sur la base des critères repris dans le Prospectus.

La période de souscription court du 25 janvier (9h) au 8 février 2013 (12h) inclus.

Une clôture anticipée est possible mais ne pourra survenir au plus tôt qu'à la fin du 1^{er} jour de la période de souscription, à savoir le 25 janvier 2013¹ (voir ci-dessous).

Allocation

BNP Paribas Fortis a été chargé par l'Émetteur du placement de ces obligations, à concurrence d'un montant repris dans le Prospectus. Dès que le montant qui lui est alloué aura été placé, mais au plus tôt à la fin du premier jour de souscription, à savoir le 25 janvier 2013¹, BNP Paribas Fortis aura la possibilité d'arrêter l'enregistrement des souscriptions, via un avis de fin de vente publié sur son site internet www.bnpparibasfortis.be/emissions. Ce même avis sera publié sur le site internet de l'Émetteur (www.deme.be), lequel site reprendra la liste des institutions qui peuvent encore accepter des souscriptions. Une clôture anticipée de la période de souscription ne peut intervenir que quand toutes les institutions chargées du placement de ces obligations auront placé le montant qui leur a été attribué (redistribué, le cas échéant, comme mentionné dans le Prospectus).

En cas de sursouscription à son niveau, BNP Paribas Fortis répartira les titres entre les souscriptions recueillies, en appliquant le principe de réduction proportionnelle, afin de servir le maximum d'investisseurs. Un ordre introduit pourra être réduit (par multiple de 1.000 EUR et avec, dans la mesure du possible, un montant nominal de minimum de 1.000 EUR correspondant à la coupure des obligations). L'investisseur potentiel est invité à lire la procédure d'allocation reprise dans le Prospectus.

1 Il est à noter que certaines agences ferment à 16h00. Une souscription reste néanmoins possible par PC banking ou sur simple appel au n° 02 433 41 31 jusque 17h30.

Pour en savoir plus ou pour souscrire:



dans toute **agence BNP Paribas Fortis**



via simple appel au **n° 02 433 41 31**



via **PC banking** et sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions

Principales caractéristiques de cette émission



Description

Émetteur: Dredging, Environmental and Marine Engineering SA, en abrégé DEME SA, société anonyme de droit belge. Il n'existe **pas de rating** pour l'Émetteur ni pour les obligations et il n'entre pas dans les intentions de l'Émetteur de demander ultérieurement un rating pour lui-même ou pour les obligations.

Titres:

- Valeur nominale: 1.000 EUR.
- Montant de l'émission: minimum 100 millions EUR et maximum 200 millions EUR. L'Émetteur se réserve le droit de n'émettre aucune obligation si, à la fin de la période de souscription, les souscriptions s'élèvent à moins de 100 millions EUR. Vous trouverez plus d'informations sur le montant de l'émission dans le Prospectus.
- Code ISIN: BE0002190560.
- Titres dématérialisés, non subordonnés, non garantis et soumis au droit belge.
- Cotation: ces obligations seront cotées sur le marché non réglementé d'Alternext Brussels à partir du 14 février 2013 (voir "Principaux risques de cette émission" en page 3, et plus particulièrement le risque de liquidité).



Risque

Les principaux risques que présentent ces obligations sont décrits en pages 3 et 4.

L'investisseur est invité à lire attentivement l'ensemble des facteurs de risque mentionnés dans le Prospectus et, plus particulièrement les risques liés à l'Émetteur et à ses activités spécifiques.



Durée

Date d'émission et de paiement: 14 février 2013.

Prix d'émission: 101,875% de la valeur nominale (incluant une commission de 1,875% à charge de l'investisseur particulier).

Echéance: 14 février 2019, soit une durée de 6 ans.

Prix de remboursement: droit au remboursement à 100% du capital investi (hors frais) à l'échéance, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur.

Remboursement anticipé

• Changement de Contrôle tel que défini dans le Prospectus (page 51)

Les Obligataires ont le droit, comme défini en détail dans le Prospectus, d'exiger le remboursement anticipé partiel ou complet de leurs obligations si:

(i) un Changement de Contrôle se produit alors que l'Émetteur ou les obligations disposent d'un rating et que ce rating est abaissé suite au Changement de Contrôle, ou

(ii) un Changement de Contrôle se produit alors que ni l'Émetteur ni les obligations ne bénéficient d'un rating.

Un Changement de Contrôle se produit quand une personne ou un groupe de personnes agissant de concert

(i) acquiert plus de 50% des droits de vote dans DEME SA,

(ii) obtient le droit de nommer la majorité des administrateurs de DEME SA, en conformité avec les statuts de l'Émetteur ou en vertu d'autres accords connus de celui-ci,

(iii) acquiert un nombre de droits de vote, même inférieur à 50% des droits de vote dans DEME SA, si cette acquisition conduit à une offre publique obligatoire sur l'entièreté des actions en circulation de DEME SA.

• Défaut d'exécution

En cas de défaut d'exécution, tel que défini dans le Prospectus (page 62), les obligations peuvent être remboursées anticipativement sur demande écrite des Obligataires adressée à l'Émetteur, avec copie à l'agent, BNP Paribas Security Services.

Les conditions et les modalités pratiques de ces possibilités de remboursement anticipé sont décrites dans le chapitre "Conditions des Obligations", à partir de la page 49 du Prospectus.



Rendement

- L'investisseur aura droit chaque année à un coupon de 4,145% (brut).
- Les intérêts sont payables annuellement à terme échu le 14 février de chaque année et pour la première fois le 14 février 2014.
- Le rendement actuariel brut calculé sur base du prix d'émission s'élève donc à 3,79%.



Frais

Service financier: gratuit chez BNP Paribas Fortis en Belgique.

Conservation en Compte-titres BNP Paribas Fortis: au tarif en vigueur (voir notre brochure "Tarification des principales opérations sur titres" disponible en agence ou sur le site www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Infos utiles).



Fiscalité

Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique

Selon la nouvelle législation fiscale entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013, les revenus de titres de créances sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 25%.

Le précompte mobilier a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

Taxe sur opérations de bourse (TOB): pas de TOB sur le marché primaire (c'est-à-dire lors de la période de souscription).

TOB de 0,09% à la vente et à l'achat sur le marché secondaire (maximum 650 EUR par opération).



Documentation

La documentation relative à cette émission est décrite en page 5.

Ce document est une communication à caractère promotionnel, produite et distribuée par BNP Paribas Fortis sa. Il ne constitue ni du conseil en investissements ni de la recherche en investissements. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements.

Bien que BNP Paribas Fortis ait pris toutes les mesures nécessaires en vue de garantir l'exactitude de l'information de ce document, ni BNP Paribas Fortis ni toute autre personne qui lui est liée, ne peut être tenue responsable pour tout dommage et coût, direct ou indirect résultant de l'utilisation de ce document ou pour toute décision d'investissement faite sur base de ce document, sauf si ce document contient des informations trompeuses, inexactes ou contradictoires par rapport au Prospectus.